

**État financier– Rapport du vérificateur
Candidat - Formulaire 4**
Loi de 1996 sur les élections municipales (article 88.25)
Instructions

Tous les candidats doivent remplir les sections A et B. Les candidats qui reçoivent des contributions ou engagent des dépenses doivent remplir les sections C et D ainsi que les annexes 1 et 2, s'il y a lieu. Les candidats qui reçoivent des contributions ou engagent des dépenses supérieures à 10 000 \$ doivent également joindre le rapport d'un vérificateur.

Tout excédent (après remboursement au candidat ou à son conjoint) doit être versé immédiatement au secrétaire chargé de l'élection.

Pour la période de campagne allant du
(date de dépôt de la candidature)

aaaa	mm	jj		aaaa	mm	jj
2018	05	22	au	2018	11	19

☒ Dépôt initial faisant état des finances jusqu'au 31 décembre (ou 45 jours après la date du scrutin dans le cas d'une élection partielle)

☐ Dépôt supplémentaire faisant état des finances après le 31 décembre (ou 45 jours après la date du scrutin dans le cas d'une élection partielle)

Section A : Nom du candidat et titre du poste

Nom du candidat ayant figuré sur le bulletin de vote

Nom de famille ou nom unique

Fournier

Prénom(s)

Marc-André

Poste pour lequel le candidat se présentait à l'élection

Conseiller

Nom ou n° (le cas échéant) du quartier

Quartier 4

Municipalité

Clarence-Rockland

Plafond de dépenses - général

7 378,30

\$

Plafond de dépenses – célébrations et autres marques de reconnaissance

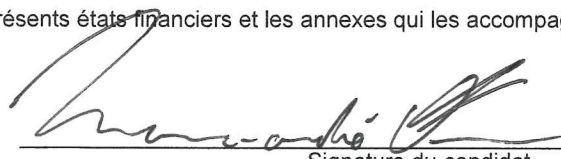
737,83

\$

☐ Je n'ai accepté aucune contribution ni engagé aucune dépense. (Remplir les sections A et B seulement)

Section B : Déclaration

Je, Marc-André Fournier, déclare qu'à ma connaissance et selon ce que je tiens pour véridique, les présents états financiers et les annexes qui les accompagnent sont exacts et fidèles.



Signature du candidat

2018/11/19

Date (aaaa/mm/jj)

Date de dépôt
(aaaa/mm/jj)

2019/03/28

Heure de dépôt

12:52

Initiales du candidat ou du mandataire
(si le dépôt est effectué en personne)



Signature du secrétaire ou de la personne
désignée



Section C : État des recettes et des dépenses de la campagne**PRÊT**

Banque ou établissement de crédit reconnu

Caisse Populaire Trillium Inc.

Montant emprunté

0 \$**RECETTES**

Montant total de toutes les contributions (ligne 1A, annexe 1)

+ 600 \$

Recettes provenant d'articles de 25 \$ ou moins

+ \$

Remboursement du dépôt pour les affiches

+ \$

Recettes provenant d'activités de financement et ne constituant pas des contributions
(Annexe 2, partie III)

+ \$

Intérêts produits par le compte bancaire de la campagne

+ \$

Autres (donner tous les détails)

+ \$

1. + \$

2. + \$

3. + \$

4. + \$

5. + \$

Total des recettes de la campagne (ne pas inclure le prêt)= 600 \$ C1**DÉPENSES** (Nota : inclure la valeur des contributions en biens et services)**Dépenses assujetties au plafond général de dépenses**Matériel conservé de la campagne précédente et utilisé dans le cadre de cette
campagne (détails à l'annexe 1, tableau 4)

+ \$

Publicité

+ 802,81 \$

Brochures/dépliants

+ 209,50 \$

Affiches (y compris le dépôt pour les affiches)

+ 1648,04 \$

Réunions tenues

+ \$

Dépenses de bureau engagées jusqu'au jour du scrutin

+ \$

Téléphone et Internet – dépenses engagées jusqu'au jour du scrutin

+ \$

Salaires, avantages, allocations, honoraires payés

+ \$

Frais bancaires engagés jusqu'au jour du scrutin

+ 7,90 \$

Intérêts sur le prêt produits jusqu'au jour du scrutin

+ \$

Autres (donner tous les détails)

+ \$

1. + \$

2. + \$

3. + \$

4. + \$

5. + \$

Total des dépenses assujetties au plafond général de dépenses= 2668,25 \$ C2**DÉPENSES****Dépenses assujetties au plafond de dépenses pour les célébrations et les autres marques de reconnaissance**

1. + \$

2. + \$

3. + \$

4. + \$

5. + \$

**Total des dépenses assujetties au plafond de dépenses pour les célébrations et
les autres marques de reconnaissance**= 0 \$ C3

Dépenses non assujetties au plafond de dépenses

Comptabilité et vérification	+	\$
Coût liés aux activités de financement (Donner les détails à l'annexe 2, partie IV)	+	\$
Dépenses de bureau engagées après le jour du scrutin	+	\$
Téléphone et Internet – dépenses engagées après le jour du scrutin	+	\$
Salaires, avantages, allocations, honoraires payés après le jour du scrutin	+	\$
Frais bancaires engagés après le jour du scrutin	+	3,95 \$
Intérêts sur le prêt produits après le jour du scrutin	+	\$
Dépenses liées à un nouveau dépouillement du scrutin	+	\$
Dépenses liées à une élection contestée	+	\$
Dépenses liées à la vérification de la conformité	+	\$
Dépenses liées à l'invalidité du candidat (donner tous les détails)		
1.	+	\$
2.	+	\$
3.	+	\$
4.	+	\$
5.	+	\$
Autres (donner tous les détails)		
1.	+	\$
2.	+	\$
3.	+	\$
4.	+	\$
5.	+	\$
Total des dépenses non assujetties au plafond de dépenses	=	<u>3,95</u> \$ C4

Total des dépenses de la campagne (C2 + C3 + C4) = 2672,20 \$ C5

Section D : Calcul de l'excédent ou du déficit

Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses (les recettes moins le total des dépenses) (C1 – C5)	+	(2072,20) \$	D1
Déficit admissible reporté de l'élection précédente par le candidat (s'applique à l'élection ordinaire de 2018 seulement)	-	\$	D2
Total (D1 – D2)	=	(2072,20) \$	
En cas d'excédent, déduire tout remboursement des contributions à la campagne faites par le candidat ou son conjoint	-	2400 \$	
Excédent (déficit) de la campagne	=	<u>327,80</u> \$	D3

Si la ligne 03 indique un excédent, le montant doit être versé en fiducie, au moment du dépôt des états financiers, au secrétaire municipal chargé de l'élection.

Annexe 1 - Contributions

Partie I – Sommaire des contributions

Contributions en argent du candidat et de son conjoint	+ 2400	\$
Contributions en biens et services du candidat et de son conjoint (inclure la valeur indiquée aux tableaux 3 et 4)	+	\$
Valeur totale des contributions de 100 \$ ou moins par donateur		
• Inclure les recettes provenant de billets, les contributions en argent, les biens et les services si la contribution totale du donateur est de 100 \$ ou moins (ne pas inclure les contributions du candidat ou de son conjoint).	+	\$
Valeur totale des contributions supérieures à 100 \$ par donateur (ligne 1B, page 5; donner les détails aux tableaux 1 et 2)		
• Inclure les recettes provenant de billets, les contributions en argent, les biens et les services si la contribution totale du donateur dépasse 100 \$ (ne pas inclure les contributions du candidat ou de son conjoint).	+ 600	\$
Moins : Contributions remises ou payables au donateur	-	\$
Contributions versées ou payables au secrétaire, y compris les contributions de sources anonymes supérieures à 25 \$	-	\$
Total des contributions (à inscrire sous Recettes à la section C)	= 3000	\$ 1A

Partie II - Contributions supérieures à 100 \$ par donateur – personnes autres que le candidat ou son conjoint

Tableau 1 : Contributions monétaires de personnes autres que le candidat ou son conjoint

Nom	Adresse complète	Date de réception	Montant reçu (\$)	Montant \$ remis au donateur ou versé au secrétaire
Jean+Carole Décoeur	1570 Jonquille Way Cumberland ON	24 mai 2018	200-	
Lise M M Guindon	1851 Ch du Sac Saint-Pascal-Baygon	25 mai 2018	300-	
Jacques Sézanne	3149 Ch Gendron Mammond	25 mai 2018	100-	
			Total	600

☐ Des renseignements supplémentaires sont fournis sur une feuille distincte ci-jointe

Tableau 2 : Contributions de biens ou services de personnes autres que le candidat ou son conjoint
(Nota : à déclarer aussi sous Dépenses à la section C)

Nom	Adresse complète	Description des biens ou services	Date de réception (aaaa/mm/jj)	Valeur (\$)
Denis Fournier	299 Charbonneau Rockland ON K4H 2K7	Bois	2018/07/21	200
☐ Des renseignements supplémentaires sont fournis sur une feuille distincte ci-jointe.			Total	200

☐ Des renseignements supplémentaires sont fournis sur une feuille distincte ci-jointe.

Total	200
-------	-----

Total pour la partie II - Contributions supérieures à 100 \$ par donateur

(Additionner les totaux des tableaux 1 et 2 et reporter le total à la partie I – Sommaire des contributions)

600 \$ 1B

Partie III – Contributions du candidat ou de son conjoint

Tableau 3 : Contributions en biens ou services

[illegible]

☐ Des renseignements supplémentaires sont fournis sur une feuille distincte ci-jointe.

Total

Tableau 4 : Inventaire des biens et fournitures provenant de la campagne précédente et utilisés dans cette campagne
(Nota : la valeur doit être déclarée comme une contribution du candidat et comme une dépense)

Description	Date d'acquisition (aaaa/mm/jj)	Fournisseur	Quantité	Valeur marchande actuelle (\$)

☐ Des renseignements supplémentaires sont fournis sur une feuille distincte ci-jointe.

Total

Annexe 2 – Activités de financement

Activité de financement

Remplir un exemplaire de la présente annexe pour chaque activité tenue

☐ Annexe(s) supplémentaire(s) ci-jointe(s)

Description de l'activité de financement _____

Date de l'activité (aaaa/mm/jj) _____

Partie I – Recettes provenant de billets

Droit d'entrée (par personne)

(Si le droit d'entrée n'est pas le même pour tous, joindre la ventilation complète de tous les billets. vendus)

Nombre de billets vendus	X	\$ 2A	
		2B	
Total, partie I (2A X 2B) (reporter à la partie I de l'Annexe 1)			= \$

Partie II - Autres recettes considérées comme des contributions

(p. ex. recettes tirées de biens vendus à un prix supérieur à leur juste valeur marchande)

Donner les détails

1.	+	\$	
2.	+	\$	
3.	+	\$	
4.	+	\$	
5.	+	\$	
Total, partie II (reporter à la partie I de l'annexe 1)			= \$

Partie III - Autres recettes non considérées comme des contributions

(p. ex. contributions de 25 \$ ou moins; biens ou services vendus à 25 \$ ou moins)

Donner les détails

1.	+	\$	
2.	+	\$	
3.	+	\$	
4.	+	\$	
5.	+	\$	
Total, partie III (reporter sous Recettes à la section C)			= \$

Partie IV – Dépenses liées aux activités de financement

Donner les détails

1.	+	\$	
2.	+	\$	
3.	+	\$	
4.	+	\$	
5.	+	\$	
6.	+	\$	
7.	+	\$	
8.	+	\$	
Total des dépenses de la partie IV (reporter sous Dépenses à la section C)			= \$

Rapport du vérificateur*Loi de 1996 sur les élections municipales (article 88.25)*

Tout candidat qui a reçu des contributions ou engagé des dépenses supérieures à 10 000 \$ doit joindre le rapport d'un vérificateur.

Désignation professionnelle du vérificateur

Municipalité	Date (aaaa/mm/jj)
--------------	-------------------

Coordonnées

Nom de famille ou nom unique	Prénom(s)	N° de permis
------------------------------	-----------	--------------

Adresse		
Bureau/n°	Numéro municipal	Nom de la rue

Municipalité	Province	Code postal
--------------	----------	-------------

N° de téléphone (avec l'indicatif régional)	Adresse électronique
---	----------------------

Le rapport doit être rédigé conformément aux normes d'audit généralement reconnues et doit :

- préciser la portée de l'examen;
- comprendre un avis sur le caractère complet et l'exactitude de l'état financier et indiquer si celui-ci est exempt de toute inexactitude importante.

☐ Le rapport est joint

Tout renseignement personnel fourni dans le présent formulaire est recueilli en vertu des articles 88.25 et 95 de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*. Conformément à l'article 88 de cette loi (et malgré les dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*), tout document qui est déposé auprès du secrétaire municipal ou d'un autre membre du personnel électoral ou qui est préparé par celui-ci en application de la *Loi de 1996 sur les élections municipales* est un dossier public et, jusqu'à sa destruction, peut être examiné par quiconque au bureau du secrétaire pendant ses heures ouvrables. Sur demande, les états financiers de la campagne doivent aussi être mis gratuitement à la disposition du secrétaire en format électronique.